

AYANT DÉJÀ PLUSIEURS FOIS PARLÉ DU PROBLÈME DE LA SOUS-STATION TRANSFORMATRICE DES SI À L'OBSERVATOIRE, SOIT EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASS, SOIT DANS DIVERS ARTICLES DE NOTRE JOURNAL, NOUS NOUS BORNERONS À VOUS RAPPELER CE QUI SUIT : LE PEUPLE DE LA VILLE DE GENÈVE S'EST CLAIREMENT EXPRIMÉ LE 29 NOV. 81 CONTRE LA DESTRUCTION DE LA PROMENADE DE L'OBSERVATOIRE, C'EST-À-DIRE CONTRE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING QUI DEVAIT ENTRAÎNER INÉVITABLEMENT L'ABATTAGE DES ARBRES ET LE REMODELAGE COMPLET DE LA SURFACE DE LA PROMENADE. NOUS ESTIMONS QUE LA DÉCISION DES SI DE PERSISTER DANS LEURS PROJETS VA À L'ENCONTRE DE CETTE VOLONTÉ POPULAIRE. EN EFFET, MÊME SI LES SI AFFIRMENT QUE, UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, LA PROMENADE SERA ENTIÈREMENT RECONSTITUÉE QUASIMENT TELLE QU'ELLE L'EST ACTUELLEMENT, NOUS, NOUS ESTIMONS QU'ILS VOUS (NOUS) TROMPENT. EN EFFET, UNE VINGTAINE D'ARBRES DE TAILLE RESPECTABLES SERONT ABATTUS, LA VINGTAINE D'ARBRES QUI LES REMPLACERONT SERONT PLANTÉS DANS DE VÉRITABLES BACS À FLEURS QUI NE LEUR PERMETTRONT PAS DE SE DÉVELOPPER CONVENABLEMENT, EN PLUS CES ARBRES METTRONT DES ANNÉES, SI L'ON ADMET QUE LA TERRE LEUR SUFFIRA, À DEVENIR DES ARBRES ADULTES; LES PLATANES SERONT PLANTÉS PLUS PRÈS, DU MUR

CÔTÉ FERDINAND-HODLER. MAIS PLUS GRAVE ENCORE, L'AVENIR DU FAMEUX HÊTRE POURPRE EST Gravement menacé. DE L'AVIS D'EXPERTS IMPARTIAUX, L'ARBRE EST MÊME CONDAMNÉ ET NE SURVIVRA PAS PLUS DE DIX ANS AUX TRÉPIDATIONS ET AUX ÉBRANLEMENTS INHÉRENTS À UN CHANTIER DE CETTE ENVERGURE. DANS UN AUTRE ORDRE D'IDÉES, NOUS NE PENSONS PAS QUE CETTE SOUS-STATION SOIT VRAIMENT INDISPENSABLE, ELLE NOUS PARAÎT LARGEMENT SUR-DIMENSIONNÉE ET PROJETÉE POUR UN CENTRE-VILLE ESSENTIELLEMENT RÉSERVÉ AUX ACTIVITÉS DU SECTEUR TERTIAIRE ET COMPLÈTEMENT VIDÉ DE SES HABITANTS. DE PLUS, UNE FOURNITURE SUPPLÉMENTAIRE ET PLÉTHORIQUE D'ÉLECTRICITÉ NE PEUT QU'ACCÉLÉRER LE PROCESSUS ET ATTIRER ENCORE D'AVANTAGE DE COMMERCE, BANQUES ET BUREAUX VERS LE CENTRE. ALORS QUE LA TENDANCE DOIT AU CONTRAIRE SE RENVERSER, SOIT TENDRE VERS LA DÉCENTRALISATION DU TERTIAIRE ET LE RETOUR DES HABITANTS VERS LE CENTRE-VILLE. ENFIN, NOUS PENSONS, POUR AUTANT QUE LE BESOIN DE CETTE SOUS-STATION SOIT PROUVÉ, QUE LES SI POURRAIENT TROUVER UN ENDROIT PLUS CONVENABLE, ET MOINS DOMMAGEABLE, PLUS RESPECTUEUX DE LA VOLONTÉ POPULAIRE, COMME L'ESPLANADE OÙ STATIONNENT LES BUS À LA RUE PIERRE-FATIO, PAR EXEMPLE.

Les Réussites de l'AHCVV en 1982

ETIENNE-DUMONT : demi-réussite, pose d'écriteau interdisant l'accès de la rue aux deux-roues après 22 h., parking deux-roues au Bourg-de-Four, levée des ordures après 7 h.15, intensification du contrôle.
OBSERVATOIRE : rejet par le Tribunal Fédéral des deux recours, condamnation des recourants à verser Frs 2000.- qui nous permettront de payer nos avocats.
MINIBUS : prolongation de l'expérience jusqu'à la fin de l'année, circulation le samedi matin, arrêt supplémentaire à St.Antoine.
BOURG-DE-FOUR : le Grand Conseil vote l'aménagement d'une place piétonne.
LONGEMALLE : arrêt du Tribunal Administratif annulant l'autorisation de démolir les immeubles 10-12-14.

ANNONCES (gratuite)

Echangerais appartement 3-4 pièces Vieille-Ville contre appartement 5-6 pièces Vieille-Ville ou éventuellement Tranchées. Tél. 28.87.28.

A vendre (env. Frs 150.-) machine à écrire électrique Underwood 655. Tél. 46.69.40.

A prêter, pour 1 à 2 ans, un piano droit moderne. Urgent, tél. le soir au 21.79.49

(encore une dernière)

Le secrétariat de l'AHCVV cherche encore un ou deux jeunes ou moins jeunes pour distribuer le journal ou autres. (Frs 10.-/heure)

Visite de l'Immeuble angle Rue Calvin et Rue de la Pélisserie.

M. Farago, architecte, étant malheureusement malade le samedi 26 février la visite que nous devons faire en sa compagnie de l'immeuble sus-mentionné a dû être repoussée au samedi 26 mars 1983 à 10 h. Nous convions donc tous ceux qui sont intéressés à nous rejoindre ce jour-là devant l'entrée de l'immeuble et à venir poser leurs questions sur cette rénovation contestée.

Galerie FAUST

Tapisseries Art Textiles Sculptures
R. Green-Turetsky
25, Grand-Rue - 1204 Genève
022-28 18 50

Bulletin d'Adhésion

NOUS DEFENDONS LES INTÉRÊTS
DES HABITANTS. PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX PLUS NOUS SERONS
EFFICACE!

OUI, JE DÉSIRES DEVENIR MEMBRE:

NOM: _____

ADRESSE: _____

ENVOYER CE BULLETIN À:
L'ASSOCIATION DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA
VIEILLE VILLE, RUE ST. VICTOR 4, 1206 GENEVE.

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHC.V.V.)

No.10 · Mars 1983 · - éditeurs responsables: A. Soutter + H. Scarry



Allons Messieurs Fontanet et Ketterer!
C'est pour quand cette place piétonne?

Mardi 29 mars

à la salle de paroisse du
Bourg-de-Four à 20h30

Monsieur Guy-Olivier Segond
présentera les projets de jeux
pour enfants de la Promenade de
la Treille et du Parc des
Bastions.

Les Immeubles.....

23, Bd Philosophes : il ne reste plus
qu'une seul locataire qui est ferme-
ment décidé à y rester !

7, Croix d'Or : 6 appartements
habités sont menacés par des travaux
Les locataires n'ont aucune envie
d'être expatrié hors le centre-
ville.

25 et 27, Croix d'Or : de ce côté
aussi il y a des problèmes et des
travaux en vue !

Dans ces différents cas, il semble
que des démolitions ou des change-
ment d'affectation soient envisagés
ceci au mépris le plus absolu des
habitants qui y vivent, pour certains
depuis plus de 40 ans. De même que
pour Longemalle, notre association
soutiendra ces locataires, car elle
veut maintenir un habitat à loyer

Mercredi 13 avril

En collaboration avec notre associa-
tion Pro Juventute installera son
bus-jeux à la Treille, à 15h00
Précipitez-vous pour venir y jouer
avec vos enfants !

abordable pour tous dans le centre
et la Vieille-Ville.

Et vous, la grande dame blonde du
x Bd Helvétique, ce n'est pas bien
de déconseiller aux locataires de
l'immeuble que vous habitez de ne
pas d'adresser à nous lorsque le
propriétaire se lance dans les
congés-vente !...

Une ludothèque!....

Un Comité de la Ludothèque de la
Vieille-Ville et environs a été créé
le 2 mars 1983. Ce Comité présentera
à la Ville de Genève une demande de
subvention et de local. Les person-
nes qui n'ont pu assister à la séance
et qui désirent collaborer à la créa-
tion de la ludothèque peuvent
s'adresser à Mme Elisabeth Eliopoulos.

UNION SUISSE
ASSURANCES

Philippe Babel

AGENCE GÉNÉRALE
10, RUE DE LA CROIX-D'OR
1204 GENEVE - TÉL. 022/28 11 95



papeterie nyffeler

9, rue Verdaine ☎ 21 47 83

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE

tel. 218929 Dès 11 heures

6, rue de la Boulangerie

Schott
encadreur

2, rue calvin
1204 Genève
tél. 21.00.50

DES PARKINGS POUR LA VIEILLE VILLE ?

Rapport de l'assemblée de l'ATHEUV du 7. février

EN PRÉAMBULE, IL FAUT SAVOIR QU'UNE COMMISSION DU GRAND CONSEIL SE PRONONCERA TRÈS PROCHAINEMENT SUR LA "CONSTITUTIONNALITÉ" DE L'INITIATIVE DITE DE TOLEDO; NOUS ALLONS DONC BIENTÔT SAVOIR SI LA POPULATION DU CANTON VA DEVOIR VOTER SUR LE PROJET DE PARKING À LA RÔTISSERIE. D'AUTRE PART, LE TRIBUNAL FÉDÉRAL, DANS SA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1983, A REJETÉ LES DEUX RECOURS DE LA VILLE ET DES TROIS COMMERÇANTS DU QUARTIER ET A CONFIRMÉ LE JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF; CECI A POUR CONSÉQUENCE QUE LE PROJET DE PARKING À LA PROMENADE DE L'OBSERVATOIRE EST, CETTE FOIS, DÉFINITIVEMENT ENTERRÉ (SANS JEUX DE MOTS !)

PAS DE GRANDS PARKINGS À VOCATION COMMERCIALE, MAIS DE PETITS PARKINGS POUR LES HABITANTS, LES TROIS PROJETS EN QUESTION N'ÉTANT NI DE GRANDS PARKINGS À VOCATION COMMERCIALE NI DE PETITS RÉSERVÉS AUX HABITANTS. EN FAIT, DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS OÙ CES PROBLÈMES ONT ÉTÉ DÉBATTUS, IL SORT UNE TROISIÈME TENDANCE : À SAVOIR, ACCEPTER LE PRINCIPE D'UN PARKING QUI SERVIRAIT DE MONNAIE D'ÉCHANGE AVEC LES AUTORITÉS, OU PLUTÔT NE PAS S'OPPOSER À UN PETIT PARKING, POUR AUTANT

- B) LA SUPPRESSION DU STATIONNEMENT DANS TOUTE LA V.V. EN PARTICULIER AU BOURG-DE-FOUR, SEULS LES ARRÊTS DE COURTE DURÉE ÉTANT AUTORISÉS,
- C) LA PÉRÉQUATION DES PRIX DE LOCATION DANS TOUS LES PARKINGS APPARTENANT À LA COMMUNAUTÉ (CF. LE PARKING DE L'ANCIEN MANÈGE)
- C) L'AMÉLIORATION DU SERVICE DU MINIBUS,
- D) LE NOMBRE DE PLACES À DURÉE LIMITÉE DANS LE PARKING NE DEVANT PAS EXCÉDER CELUI DE CELLES QUI SERONT SUPPRIMÉES DANS LA V.V. (ENV. 150)
- E) L'AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DE ST. ANTOINE EN ZONE SANS VOITURES.

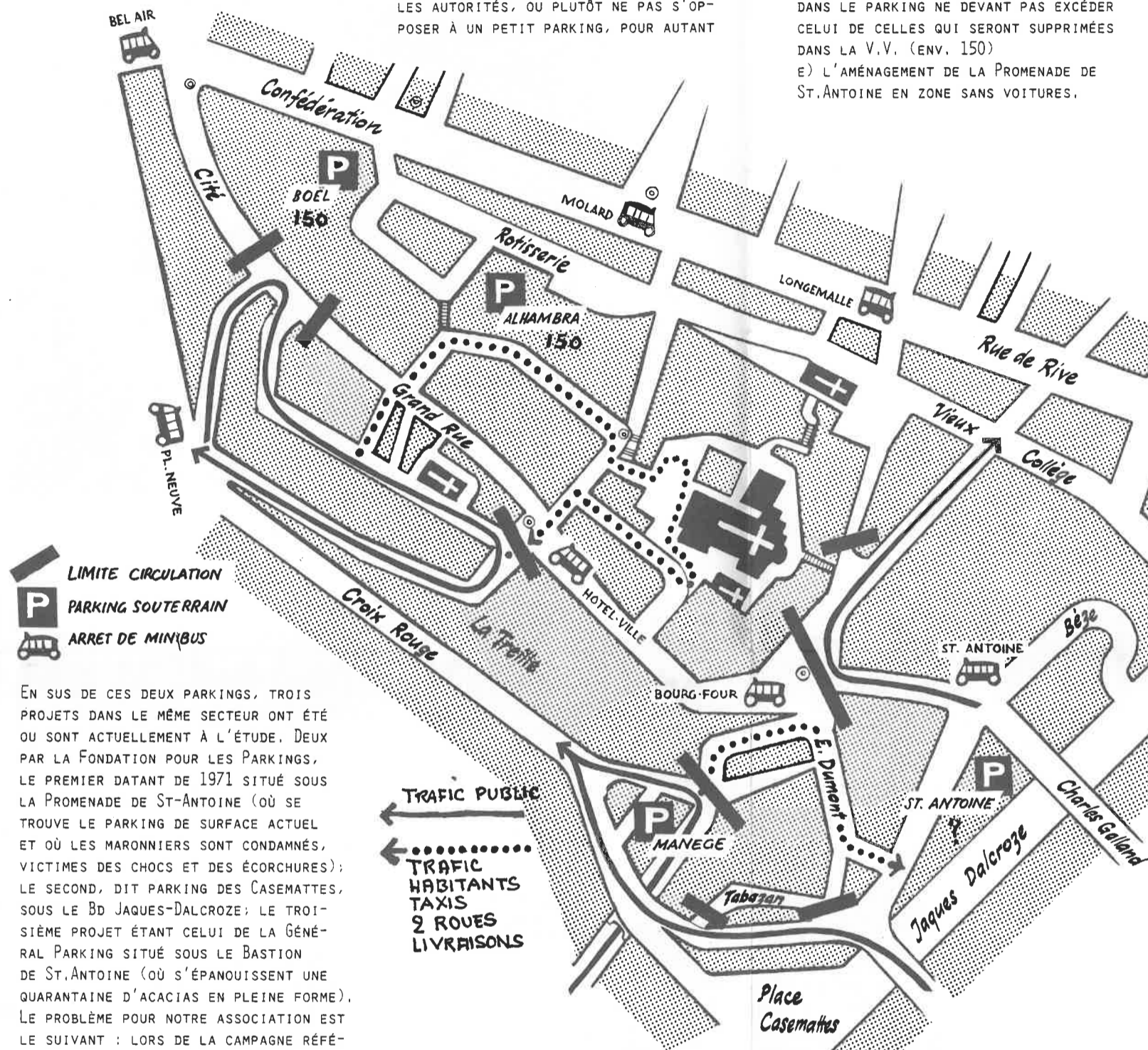
MONTRÉ QU'UNE MAJORITÉ ENCORE PLUS CONFORTABLE ACEPTÉ LE PRINCIPE D'UN PARKING SOUS LA PROMENADE DE ST. ANTOINE, COMME MOINDRE MAL, POUR AUTANT QUE LES CONDITIONS CI-DESSUS SOIENT REMPLIES. L'ASSEMBLÉE PROPOSE DONC, QUE SI UN PARKING DOIT ÊTRE CONSTRUIT CE SOIT CELUI DE LA PROMENADE DE ST. ANTOINE ET QUE LE NOMBRE DE PLACES RÉSERVÉES AUX RÉSIDENTS SOIT COMPTÉ D'APRÈS LES BESOINS, SOIT APRÈS UN APPEL AUX INTÉRESSÉS, LE NOMBRE DE PLACES LIBRES ÉTANT LE MÊME QUE CELUI DES PLACES SUPPRIMÉES DANS LA V.V.

IL NE NOUS RESTE PLUS QU'À TROUVER LES MOYENS D'ÊTRE ENTENDUS, DE DEMANDER QUE LE PROJET DE 1971 SOIT EXHUMÉ ET REMIS SUR LA TABLE À DESSIN ET DE NÉGOCIER NOTRE POSITION AVEC LES AUTORITÉS. TOUT UN PROGRAMME... POUR COMMENCER NOUS ALLONS DEMANDER AUX AUTORITÉS MUNICIPALES ET CANTONALES DE NOUS RÉUNIR, ELLES ET TOUTES LES ASSOCIATIONS DU QUARTIER, AUTOUR D'UNE TABLE. NOUS TIENDRONS AU COURS

RANT TOUTS LES MEMBRES DE NOTRE ASS. AU FUR ET À MESURE DES RÉPONSES DES AUTORITÉS ET LEUR DEMANDERONS DE DONNER LEUR ASSENTIMENT.

A propos des deux consultations insérées dans ce journal:

Chaque fois que cela l'a été possible notre ass. a essayé de prendre l'avis de la plus grande partie des habitants du quartier qu'ils soient membres ou pas de notre ass (cf. enquête sur les automobilistes-résidents, sur le Minibus, etc), ceci dans le but d'être le porte-parole réel des habitants du quartier. Nous vous faisons donc parvenir aujourd'hui cette consultation insérée dans notre Journal en vous demandant de la signer et d'y inscrire clairement votre adresse. En effet (le dépouillement se fera chez un huissier) le vote ne peut être que nominal et s'adresse uniquement aux résidents de l'arrondissement électoral Cité-Rive qui représente le périmètre sur lequel s'étendent les activités de l'ATHEUV.



QU'UNE LARGE PART DE CELUI-CI SOIT RÉSERVÉE AUX HABITANTS ET QUE LES AUTORITÉS S'ENGAGENT ET DONNENT DES ASSURANCES FERMES ET FIABLES QUANT À L'AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION ET DU PARCAGE DANS LA VIEILLE-VILLE. CES AMÉLIORATIONS POURRAIENT ÊTRE RÉSUMÉES AINSI :

- A) SUPPRESSION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS LA V.V., SEULS LES RÉSIDENTS, TAXIS, POMPIERS, AMBULANCES ET LIVREURS POUVANT Y CIRCULER, LES LIVRAISONS SE FAISANT PAR DES TRANSPORTEURS ADAPTÉS À LA V.V., DES DÉPÔTS AVEC UN QUAI DE DÉCHARGEMENT SE FAISANT AU PARKING, L'ACCÈS À LA V.V. SE FAISANT PAR TROIS BOUCLES,

APRÈS UN DÉBAT OÙ CES DIFFÉRENTES POSITIONS ONT ÉTÉ DISCUTÉES, L'ASSEMBLÉE A PROCÉDÉ AUX VOTES. LORS DU PREMIER VOTE PORTANT SUR LE PRINCIPE D'UN PARKING DANS CE SECTEUR, PLUS DE LA MOITIÉ DE L'ASSEMBLÉE ACEPTÉ LE PRINCIPE D'UN PETIT PARKING OÙ UNE LARGE PART DES PLACES SERAIENT RÉSERVÉES AUX RÉSIDENTS ET SI DES ASSURANCES SONT DONNÉES SUR L'AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION DANS LA V.V., LES AUTRES SE PRONONCENT CONTRE TOUT PROJET DE PARKING OU S'ABSTIENNENT. UN SECOND VOTE

Retournez votre bulletin de vote avant le 9. Avril. 83

PIGIER

la bonne école

SECRÉTARIAT SUPÉRIEUR
SPEEDWRITING - INFORMATIQUE

BOULEVARD DES TRANCHÉES
(ENTRÉE: RUE STURM 20)
1206 GENÈVE - TÉL. 022/47 36 90

1201 Genève
4, rue du cendrier
JEANS CLUB
GALLERY JEANS
7, rue de la madeleine
1204 Genève

pinocchio



Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont
Téléphone 20 40 47

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Tranchées - Net

Travail fait à la main Livraisons

M. et Mme G. MORI
3, rue Charles-Bonnet tel 47 35 72
8 à 12h. - 14 à 18h Ferme le samedi